

Réf: Dossier 263721

Avis de constitution

SOCIETE « VANTAGE 360 SARL »

Siège Abidjan, Plateau, Abidjan Plateau Est, Lot 5,
Ilot 13 EST

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VANTAGE 360 SARL »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'Étranger :

- Le négoce de matières premières ;
- Le financement du commerce de matières premières ;

- Et diverses autres prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Plateau, Abidjan Plateau Est, Lot 5,
Ilot 13 EST

Dirigeant(s) M ATTIPOE Barnabas (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12252 du 09/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79806/GTCA/RC/2023 du 09/11/2023

